



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-097

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2024

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2024-02-14-00005 - Arrêté N° 2024-00187 Portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.
(2 pages)

Page 3

Préfecture de Police

75-2024-02-14-00005

Arrêté N° 2024-00187 Portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00187

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe 240001 du 23 janvier 2024 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 07 février 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le Rectorat de l'Académie de Créteil, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. ANDRO Guillaume (Seine-et-Marne)	Mme FOURDRINIER Tiphaine (Seine-et-Marne)
Mme BLOCH Elise (Seine-Saint-Denis)	Mme HÉBERLÉ Carole (Seine-et-Marne)
Mme BLOCHE Clary (Seine-Saint-Denis)	M. HELLIN Quentin (Seine-et-Marne)
Mme BOUGUE Cindy (Paris)	M. LAMOUREUX Florian (Seine-Saint-Denis)
M. BRIHI Anthony (Seine-et-Marne)	M. LEROY Marvin (Paris)
M. CARPENTIER Maxime (Seine-et-Marne)	Mme MAGNE Chrystelle (Seine-Saint-Denis)
Mme CARRIÉ Emeline (Seine-Saint-Denis)	M. MORAIS Alexandre (Val-de-Marne)
Mme CARVALHO Gisela (Seine-et-Marne)	Mme MORFOISSE Lucie (Seine-et-Marne)
M. CHASSAIN Jonathane (Paris)	Mme MOUHOUBI Farah (Seine-Saint-Denis)
M. CHIEUSSE Adrien (Seine-Saint-Denis)	M. RAULT Guillian (Seine-Saint-Denis)
M. DENÈFLE Thibault (Seine-et-Marne)	Mme RAVEL Catherine (Seine-et-Marne)
Mme DEVERRIERE Margaux (Paris)	M. SCHNEIDER Antoine (Seine-Saint-Denis)
M. DEVINEAU Arnaud (Seine-et-Marne)	Mme SULTAN Vanessa (Seine-Saint-Denis)
M. DUFLOCQ Julien (Seine-et-Marne)	M. THÉVENY Jonatan (Seine-et-Marne)
M. FAYET Dimitri (Seine-et-Marne)	Mme VICENTE Ludivine (Seine-et-Marne)
Mme FOREST Elodie (Val-d'oise)	Mme VORREITER Anne (Paris)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 14 février 2024

Pour le préfet de Police
Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

2024-00187